



DÉPARTEMENT DE  
L'ARIÈGE

-----  
COMMUNE DE  
SOUeix-ROGALLE  
-----



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AR\_2018\_009

dossier n°DP 009 299 18 A0007  
date de dépôt : 23 février 2018  
demandeur : Madame LE MEN Sylviane  
pour : Réfection du toit du poulailler.  
adresse terrain : Soueix et Campagne, à  
Soueix-Rogalle (09140)

### LA MAIRE DE LA COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE

Vu la déclaration préalable présentée le 23 février 2018 par Madame LE MEN Sylviane demeurant Rue Principale à Soueix-Rogalle (09140) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réfection du toit du poulailler ;
- sur un terrain situé Soueix et Campagne à Soueix-Rogalle (09140), parcelle cadastrée 299-B-0474 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 15 décembre 2010, modifié le 23 novembre 2011 et notamment la zone UA ;

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (P.P.R.N.) approuvé le 23 septembre 2011 et notamment la zone blanche et la zone rouge n°16 ;

### ARRÊTE

**Article unique** : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Soueix-Rogalle, le 12 mars 2018,  
la Maire,  
Christiane BONTÉ

**Observation** : la commune de Soueix-Rogalle étant classée en zone 3 de sismicité, en application des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 complétés par l'arrêté du 22 octobre 2010, toute construction envisagée sur le terrain devra satisfaire à la réglementation en vigueur.